

Fête des Pères

le 7 juin à Vétroz

Dans le temps, l'implication d'un papa en famille n'avait pas la même importance que de nos jours. Aujourd'hui, avec l'évolution des différents rôles au sein des foyers, les pères prennent plus de place dans l'éducation de leurs enfants.

Lorsque le noyau familial se dissout, on aurait tendance à penser que la femme reste la personne la plus lésée. Mais il n'en est plus toujours ainsi. Afin d'aider les hommes qui rencontrent des difficultés dans leurs droits parentaux, le MCPVS, Mouvement de la condition paternelle Valais a vu le jour en 2008. Anciennement rattaché au mouvement du canton de Vaud, il est devenu propre à notre région pour ainsi mieux agir en terme de proximité et avoir une meilleure efficacité.

Un divorce, une séparation, des relations bouleversées avec les enfants, personnes n'est à l'abri. Lorsque ces situations touchent personnellement, très souvent, la vie de tous les jours, l'emploi du temps et son organisation s'en trouvent totalement chamboulés. Afin d'éviter aux hommes moins bien armés face à cette épreuve, le MCPVS est là pour soutenir, écouter, aider dans les différentes démarches. Le mouvement est là pour éviter ou atténuer les mauvaises conséquences.

Bien entendu que le MCPVS n'est pas un mouvement qui a été créé en opposition à la

femme, au rôle maternel. Au contraire, son but est aussi de favoriser la co-parentalité. Il défend un rôle de père qui est lié aux enfants.

Le 7 juin prochain, le MCPVS fêtera les pères à l'ancien stand de tir du Botza à Vétroz. C'est en 1910 aux Etats Unis que l'initiative est née. Cette année, pour des raisons religieuses, la fête sera donnée le 1^{er} dimanche du mois de juin alors qu'habituellement, elle est célébrée le 3^e dimanche. Le Mouvement de la condition paternelle Valais souhaite valoriser ce moment autant que la fête des mères et celle des amoureux.

Cette journée est ouverte à toutes les personnes sensibles à la condition paternelle, à la valorisation du rôle de père dans la vie de tous les jours et plus spécialement en cas de divorce. Le MCPVS cherche aussi à se faire connaître et désire trouver de nouveaux adhérents. En ce jour, vous aurez la possibilité de vous restaurer. Des jeux seront mis à disposition de vos enfants.

Alors concernés, de près ou de loin, sensibles à cette cause, venez le 7 juin, dès 11h00 au Botza.

Plus d'infos: www.mcpvs.ch

Anne-Laure